Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 22

Artikel: Place aux gosses !
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-214750

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

nous vivrons désormais heureux et où, sain et sauf, nous déposera notre avion.

Plut à Dieu, que l'avenir soit aux aviateurs!

R. Molles.

RÈGLEMENT POUR LA CAVE

Un vieil abonné de Nyon nous écrit :

Ayant fait un règlement de cave chez moi, le voici, au cas que vous vouliez l'insérer dans votre journal, ce qui, pour certaines personnes, serait assez intéressant :

Ne jamais quitter un robinet ouvert.
Ne pas ménager la graisse de coude.
Avoir le moins d'amis possible.
Ne pas employer eau et lumière inutilement.
Ne jamais boire plus d'un verre à la fois.
Ne jamais quitter la cave sans s'assurer de la fermeture des portes.
Observer le commandement de Moïse : « Tu ne déroberas point ! »

V. P.

ONNA PERNETTA A L'AFFRONT

Plioumet étaî ion dé clliao côo que s'anmont bin leu mîmo, et que sé foton dao resto dé l'humanita à pou pri atan qu'on banquier sé fot d'on caca-pèdze, quanquié ao momeint io quemeincont à veni on bocon mafi.

Noutron Plioumet apri s'îtré bin amusâ, avait quemeint on dit épantzi tota sa gourma, dai crouyé lingues desont mîmameint que l'avaî zu sennâ dé sa grannâ dein onna maîson io l'étai à maître — s'é beta ein route po fére on bet d'accordairon. Ie trova tzaupou cein que lai falliai. Dao resto ne dit-on pas que totés lè mermites trâovont lao queveicllio.

Ie trova don sa mermita represeintaie pè on mimero prao bin, mâ pllie dzouvena quie li et plinna de fû.

Ie faut passâ quemeint tzat su brâze su cein que s'é passâ peindeint cein qu'on appele la louna dé maî, faut créré que Plioumet l'avaî fé cein que dévessai. Mâ, ein aprî cein s'è dzouliameint raleinti à cein que paret.

Adi éte qu'onna demindze matin, noutron Plioumet qu'avaî passâ la veilla dao desando avoué d'ai z'amis, io l'ai avai zu fondia et la suite sé prelassivé dein son lli, sa fenna crayint lai feré bin pliezi s'einfaté dé couté li et vollie quemeinci à lo cajolâ.

La pourra ne s'atteindai diéro à cein que l'ai arreva. Plioumet mau veri et probabliameint pou ein forma sè viré rapidameint d'ao crouyo coté et don coup dé... reins fot sa fenna avau lo lli que le sé trova eteindia su lo pllantzi. Vo laisso à peinsa lé zidées que l'avai la pourra à ci momeint. Paraît to paraî que le la trovaye on pou forta ein paivro, que le n'a pas pu sé teni dé la raconta à na bouna amie que n'a rein zu dé pllie pressâ quié d'allâ la racontâ à onnautra. Lè tot paraî bin benirhao que le n'aussé pas cein bragâ trao llien, câ se cein étaî revenu ai z'orollies de Plioumet melebaôgro ! quienna fî, ta l'ai arai zu tzi li.

J. à St-Jean.

Il ne faut pas que cela te retienne. — Madame *(qui est au lit, gravement malade)*. — Oh! mon ami, les douleurs sont intolérables. Si je ne craignais de te causer des frais pour mon ensevelissement, j'appellerais la mort à grands cris...

Monsieur *(avec empressement)*. — Oh ! Il ne faut pas que cela te retienne !

AUX PIEDS DE L'HUMANITÉ

C'est aujourd'hui très bien porté de sortir sans chapeau ; ce ne l'est pas encore de se passer de chaussures. Les miséreux, seuls, peuvent se permettre cette licence ; et c'est bien souvent contre leur gré. Pourtant, jamais plus qu'en ce temps-ci, on a pu dire que les souliers sont un objet de luxe. Nous marchons sur un pied très dispendieux ; nos chaussures nous coûtent le « lard du chat ».

Mais l'usage de vêtir les pieds, comme, du reste, les autres parties du corps, est aussi vieux que le monde et durera vraisemblablement autant que lui.

Il y a quelques années de cela, un médecin français, le Dr Pierre Quiserne adressa aux *Annales* l'intéressant article que voici sur « la chaussure à travers les âges ».

* * *

Tous les peuples de l'antiquité, dit le Dr Quiserne, Egyptiens, Grecs, Romains, chez qui tous les sports étaient de mode et où l'athlétisme était presque élevé au rang d'un culte, ne portaient que des souliers sans talon. Mais tandis que chez les Grecs et les Romains les femmes et les hommes de condition libre portaient des chaussures, les esclaves marchaient pieds nus ; chez les Egyptiens, les femmes étaient exclues du privilège de porter des chaussures, et on connaît un édit d'un roi Hakken interdisant aux cordonniers, sous peine de mort, de fabriquer des souliers ou d'autres chaussures pour les femmes. Il faut reconnaître cependant que cet édit fut bien mal exécuté ou que les Egyptiens arrivèrent à corrompre les précurseurs de saint Crépin, puisque des sandales et des babouches de femmes ont été retrouvées dans les tombeaux et les nécropoles égyptiennes et que vous pouvez en voir parmi les collections d'antiquités égyptiennes. Plus heureuses que leurs sœurs égyptiennes, les Persanes, les Syriennes et surtout les Tyriennes avaient le droit de porter des chaussures, et d'après les rares spécimens qui nous sont parvenus, nous pouvons nous figurer le luxe que les belles Tyriennes déployaient dans l'art de la chaussure. Elles portaient des chaussures à semelles de feutre ou de cuir très fin assez semblables à nos chaussons actuels, teintes généralement de couleur pourpre, ce qui était le comble du luxe pour l'époque, et avec des broderies d'or ou d'argent ; mais petites ou grandes avaient des semelles identiques, et leur pied reposait sur le sol dans toute sa longueur.

Chez les Hébreux, la forme de la chaussure resta la même, mais chez eux prit naissance la coutume de ne porter le soulier qu'en dehors des appartements, et c'est cette vieille coutume juive qui existe actuellement encore en Orient où à la porte des appartements et au seuil des mosquées on se déchausse avant de pénétrer.

Le luxe de la chaussure, aussi bien en Grèce qu'à Rome, fut poussé à un point inouï et les nombreuses allusions qu'à chaque instant on découvre aussi bien chez les auteurs comiques que chez les satiriques et les philosophes contre le luxe déployé dans la chaussure par leurs contemporains en sont une preuve vraie et fidèle. Les cothurnes portés par les élégantes d'Athènes rappellent cependant, seulement de très loin, les cothurnes que les modes les plus récentes ont remis en honneur.

Le cothurne grec était une chaussure portée aussi bien par les hommes que par les femmes. Il se composait d'une simple semelle que retenaient des bandelettes de cuir ou d'étoffe croisées plusieurs fois sur le cou-de-pied et montant jusqu'au milieu de la jambe. Le luxe consistait dans la finesse du feutre de la semelle ou dans la couleur du cuir et surtout dans les ornements précieux, des boucles et autres joyaux, dont on chargeait les bandelettes.

Arrivons aux temps modernes.

Cette mode qu'avaient adoptée les femmes de demander à la chaussure un moyen d'élever leur taille amena les cordonniers à chercher la façon de concilier leurs caprices avec le moyen de leur garder, aussi bien chez elles que dehors, leur stature factice, et c'est d'Italie que nous vint l'idée de supprimer le talon antérieur du patin pour ne garder que le talon postérieur. Dès lors, c'en était fait de la marche rationnelle du pied à plat. Catherine de Médicis, en venant en France épouser Henri II, apporta dans ses bagages des *souliers à l'italienne* et bientôt toutes les dames de la cour n'en voulurent plus d'autres.

La hauteur des talons des souliers des gens de qualité, hommes et femmes, devint telle, sous Henri IV et Louis XIII, qu'à la ville, les uns et les autres perdirent l'habitude de marcher et que chacun eut son carosse. Cette mode de luxe concordait bien avec l'époque des précieuses et du bel esprit, et comme l'éclat du costume ne fit qu'augmenter pour atteindre son apogée avec Louis XIV et ses successeurs, le luxe de la chaussure continua aussi à s'accroître.

Les talons furent vite un nouvel accessoire de luxe et surtout demeurèrent pendant un certain temps un moyen de distinction. Les seigneurs eurent seuls à la cour le droit de porter des talons ornés de cuir ou de satin rouge, et ainsi le *talon rouge* devint le synonyme d'un brevet de distinction. Les jeunes seigneurs étaient fiers d'un tel honneur, et être admis à la cour conférait seul le droit d'être parmi les talons rouges de l'époque et équivalait par cela même à un brevet de noblesse, puisque pour être de la cour il fallait pouvoir faire la preuve de seize quartiers de noblesse au moins.

Le luxe qui se manifesta à l'époque du Régent et dans les années heureuses du règne de Louis XV fut aussi effréné dans la chaussure que dans les autres parties du costume. Pour faire paraître le pied des femmes encore plus petit, on imagina une nouvelle forme de talons qui eut tout de suite une vogue énorme et qui plut tellement aux femmes que, sous le nom de *talons Louis XV*, elle a survécu à toutes les révolutions, à tous les changements de mode et que vous portez toutes ou avez toutes porté des talons de cette forme. Avoir des souliers, dont la partie postérieure du talon était soigneusement évidée, de sorte que le pied semblait reposer seulement par son milieu et ne toucher le sol qu'en l'effleurant à peine, était le comble de l'élégance. Si la grâce de la stature y gagna surtout chez les femmes petites, il n'en fut pas de même de la facilité à la marche, et les élégantes eurent avec leurs talons « hauts comme des échasses » pour me servir d'une comparaison empruntée à des pamphlétaires de l'époque, tant de peine non pas seulement à marcher, mais même à se tenir en équilibre, qu'elles durent se servir d'un nouvel accessoire du costume féminin, de ces hautes cannes à pommes d'or ou de pierres précieuses que vous avez toutes remarquées dans les gravures de modes de l'époque. Elles étaient, non seulement un objet de luxe, mais même un objet de première nécessité, car sans le secours de cette canne, une élégante de la cour de Louis XV ou de Louis XVI n'aurait jamais pu marcher. Tous les accessoires du costume, du reste, concouraient encore à augmenter cette gêne ; l'ampleur des paniers, des jupes, la hauteur de la coiffure jointe à la hauteur démesurée des talons faisaient de l'équilibre à conserver pendant la marche un véritable problème.

Ne parlons pas de la chaussure aux 19e et 20e siècles ; le sujet est trop brûlant.

QUESTION

Mon cher *Conteur*,

Si tu le veux bien, une question à tes nombreux lecteurs.

Lorsque deux citoyens désirent donner un tour plus intime à leurs relations, ils décident de se tutoyer et font ce que l'on appelle en allemand : *Schmolitz*.

C'est un terme que je crois intraduisible en notre langue. Quelqu'un pourrait-il en donner la signification exacte et trouver un mot français le remplaçant avantageusement ?

Un abonné : J. P.

PLACE AUX GOSSES !

Jadis, l'enfance avait pour part ici-bas l'avenir ; son rôle, dans le présent, était de s'effacer modestement, candidement, dans une heureuse ignorance des vanités du monde, et d'attendre son tour, toujours trop tôt venu, hélas ! Aujourd'hui, les petiots passent devant leurs aînés ; encore à la mamelle ou au biberon, ils jouent déjà leur rôle dans le monde et prennent rang dans la chronique des journaux. C'est le progrès qui veut ça, paraît-il. Il n'y a qu'à s'incliner.

Plus de doute possible, du reste, devant le succès incontestable du concours de bébés et du concours de trottinettes, organisés samedi et dimanche derniers, par les Vétérans du Signal F.-C. de Lausanne, à l'occasion d'une « Fête de printemps », qui fut, disons-le, réussie de

tout point. Le public est accouru en foule et a chaleureusement applaudi, acclamé, fêté les petits héros et héroïnes du jour. Place aux gosses !

Ceci nous remet en mémoire des vers que publia le *Conteur*, il y a bien des années, et qu'il est permis de rappeler en l'occurrence. Ces vers étaient intitulés : *A genoux devant les moutards !* Ils avaient pour auteur M. Hautier, pasteur.

J'ai vu souvent dans un ménage
La triste guerre, et point d'accord,
Car parfois Monsieur fait tapage,
Jamais Madame n'en démord.
Mais si les enfants, petits diables,
Disent : *Je veux !*... d'un air pleurard,
Papa, maman, soyez aimables :
A genoux devant vos moutards !

On trouvait jadis au Prétoire,
Des magistrats en cheveux blancs,
Déchiffrant fort bien le grimoire
Des avocats et des clients.
Aujourd'hui, tête pommadée,
Beaux danseurs, charmants égrillards,
Président la grave assemblée :
A genoux devant les moutards !

Pauvre régent, dans ton école,
De trôner, tu perds les moyens,
Ne vois plus, en criant ton rôle,
Des enfants !... mais des *citoyens !*
Narguant ton grave ministère,
Bientôt tous ces jeunes bavards,
A ton pouvoir vont se soustraire
A genoux devant tes moutards !

Vous avez cru, barbons hors d'âge,
Avoir servi le genre humain ?
Le labeur fut vôtre partage,
Le travail durcit votre main.
Mais de cette vieille méthode
La jeunesse fuit les hasards,
Toute au plaisir, toute à la mode :
A genoux devant les moutards !

Salut à l'aimable jeunesse !
Gloire aux enfants de l'avenir !
Mais hâtez-vous, car le temps presse,
Amis, hâtez-vous de jouir.
Bientôt la vieillesse chenue
Vous verra sous ses étendards,
A votre tour, la tête nue,
A genoux devant les moutards !

ON PAR DÈ SORTE DÈ RETZO

I en a ion que desai : I ne sai pas bin retzo ; mé i é todzor cent franc i serviço dè mous ami.

Le lendéman vetinqie arevâ ion dè ceu q'avait avoui sta braga, et qement sè creyait le drait dè sè dret on ami, démandè lous cent franc à enprontâ.

L'autro fe tot motzet ; lous avait-è u ne lous avait-è pas, ubin sè mauhiavè-t-è de l'enprontarè ? el est cen q'i ne sé pas.

Todzor est-è qe lai répond : El est veré q'i é todzor cent franc è serviço dè mous ami, mé s'i lous tè prèto i ne lous arai pas mé, et por lous avait todzor, i lous vouardo.

On autro sè ventavè d'avait todzor omen ouë cent à mille franc dens son bureau : on pâr dzor aprè va vers lui on vezin que l'ai dit : « I è fauta dè qatre cent franc por qinzè dzor, préta lous mé vai. »

— Oh ! enpossiblho, men ami, qe l'ai fe répondu, ma féna vœu atzetâ dous petious bétion à la faire et i ne pouai mè déférè d'ardzen.

A la librairie. — Le client. — Je voudrais le volume intitulé : *Comment devenir riche ?*

Le libraire (*gracieux*). — Faut-il y joindre un exemplaire du Code pénal ? — M.-E.

* * *

Le poilu (*fraîchement démobilisé*). — Je voudrais le volume intitulé : « Comment devenir énergique ? » Vous comprenez, maintenant que la guerre est terminée, il va falloir faire face à belle-maman !

9 *Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS*

LA MAISON DU CHAT-QUI-PELOTE

PAR

HONORÉ DE BALZAC

Le marchand resta debout, la main posée sur le bras crasseux d'un fauteuil de canne doublé de maroquin dont la couleur primitive était effacée, il semblait hésiter à s'y asseoir. Il regarda d'un air attendri le bureau à double pupitre, où la place de sa femme se trouvait ménagée, dans le côté opposé à la sienne, par une petite arcade pratiquée dans le mur. Il contempla les cartons numérotés, les ficelles, les ustensiles, les fers à marquer le drap, la caisse, objets d'une origine immémoriale, et crut se revoir devant l'ombre évoquée du sieur Chevrel. Il avança le même tabouret sur lequel il s'était jadis assis en présence de son défunt patron. Ce tabouret garni de cuir noir, et dont le crin s'échappait depuis longtemps par les coins, mais sans se perdre, il le plaça d'une main tremblante au même endroit où son prédécesseur l'avait mis ; puis, dans une agitation difficile à décrire, il tira la sonnette qui correspondait au chevet du lit de Joseph Lebas. Quand ce coup décisif eut été frappé, le vieillard, pour qui ces souvenirs furent sans doute trop lourds, prit trois ou quatre lettres de change qui lui avaient été présentées, et les regarda sans les voir, quand Joseph Lebas se montra soudain.

— Asseyez-vous là, lui dit Guillaume en lui désignant le tabouret.

Comme jamais le vieux drapier n'avait fait asseoir son commis devant lui, Joseph Lebas tressaillit.

— Que pensez-vous de ces traites ? demanda Guillaume.

— Elles ne seront pas payées.

— Comment ?

— Mais j'ai su qu'avant-hier Étienne et compagnie ont fait leurs paiements en or.

— Oh ! oh ! s'écria le drapier, il faut être bien malade pour laisser voir sa bile. Parlons d'autre chose. Joseph, l'inventaire est fini.

— Oui, monsieur, et le dividende est un des plus beaux que vous ayez eus.

— Ne vous servez donc pas de ces nouveaux mots ! Dites le produit, Joseph. Savez-vous, mon garçon, que c'est un peu à vous que nous devons ces résultats ? aussi, ne veux-je plus que vous ayez d'appointements. Madame Guillaume m'a donné l'idée de vous offrir un intérêt. Hein, Joseph ! Guillaume et Lebas, ces mots ne feraient-ils pas une belle raison sociale ? On pourrait mettre *et compagnie* pour arrondir la signature.

Les larmes vinrent aux yeux de Joseph Lebas, qui s'efforça de les cacher. — Ah ! monsieur Guillaume ! comment ai-je pu mériter tant de bontés ? Je ne fais que mon devoir. C'était déjà tant que de vous intéresser à un pauvre orph...

Il brossait le parement de sa manche gauche avec la manche droite, et n'osait regarder le vieillard qui souriait en pensant que ce modeste jeune homme avait sans doute besoin, comme lui autrefois, d'être encouragé pour rendre l'explication complète.

— Cependant, reprit le père de Virginie, vous ne méritez pas beaucoup cette faveur, Joseph ! Vous ne mettez pas en moi autant de confiance que j'en mets en vous. (Le commis releva brusquement la tête). — Vous avez le secret de la caisse. Depuis deux ans je vous ai dit presque toutes mes affaires. Je vous ai fait voyager en fabrique. Enfin, pour vous, je n'ai rien sur le cœur. Mais vous, vous avez une inclination, et ne m'en avez pas touché un seul mot. (Joseph Lebas rougit). — Ah ! ah ! s'écria Guillaume, vous pensiez donc tromper un vieux renard comme moi ? Moi ! à qui vous avez vu deviner la faillite Lecoq !

— Comment, monsieur ? répondit Joseph Lebas en examinant son patron avec autant d'attention que son patron l'examinait, comment, vous sauriez qui j'aime ?

— Je sais tout, vaurien, lui dit le respectable et rusé marchand en lui tordant le bout de l'oreille. Et je pardonne, j'ai fait de même.

— Et vous me l'accorderiez ?

— Oui, avec cinquante mille écus, et je t'en laisserai autant, et nous marcherons sur nouveaux frais avec une nouvelle raison sociale. Nous brasserons encore des affaires, garçon, s'écria le vieux marchand en s'exaltant, se levant et agitant les bras. Vois-tu, mon gendre, il n'y a que le commerce ! Ceux qui se demandent quels plaisirs on y trouve sont des imbéciles. Être à la piste des affaires, savoir gouverner sur la place, attendre avec anxiété, comme au jeu, si les Etienne et compagnie font faillite, voir passer un régiment de la garde impériale habillé de notre drap, donner un croc en jambe au voisin, loyalement s'entend ! fabriquer à meilleur marché que les autres ; suivre une affaire qu'on ébauche, qui commence, grandit, chancelle et réussit, connaître comme un ministre de la police tous les ressorts des maisons de commerce pour ne pas faire fausse route ; se tenir debout devant les naufrages ; avoir des amis, par correspondance, dans toutes les villes manufacturières, n'est-ce pas un jeu perpétuel, Joseph ? Mais c'est vivre, ça ! Je mourrai dans ce tracas-là, comme le vieux Chevrel, n'en prenant cependant plus qu'à mon aise.

Dans la chaleur de sa plus forte improvisation, le père Guillaume n'avait presque pas regardé son commis qui pleurait à chaudes larmes. — Eh bien ! Joseph, mon pauvre garçon, qu'as-tu donc ?

— Ah ! je l'aime tant, tant, monsieur Guillaume, que le cœur me manque, je crois...

— Eh bien ! garçon, dit le marchand attendri, tu es plus heureux que tu ne crois, sarpejeu, car elle t'aime. Je le sais, moi !

Et il cligna ses deux petits yeux verts en regardant son commis.

— Mademoiselle Augustine, mademoiselle Augustine ! s'écria Joseph Lebas dans son enthousiasme.

Il allait s'élancer hors du cabinet, quand il se sentit arrêté par un bras de fer, et son patron stupéfait le ramena vigoureusement devant lui.

— Qu'est-ce que fait donc Augustine dans cette affaire-là ? demanda Guillaume dont la voix glaça sur-le-champ le malheureux Joseph Lebas.

— N'est-ce pas elle... que... j'aime ? dit le commis en balbutiant.

Déconcerté de son défaut de perspicacité, Guillaume se rassit et mit sa tête pointue dans ses deux mains pour réfléchir à la bizarre position dans laquelle il se trouvait. Joseph Lebas, honteux et au désespoir, resta debout.

— Joseph, reprit le négociant avec une dignité froide, je vous parlais de Virginie. L'amour ne se commande pas, je le sais. Je connais votre discrétion, nous oublierons cela. Je ne marierai jamais Augustine avant Virginie. Votre intérêt sera de dix pour cent.

Le commis, auquel l'amour donna je ne sais quel degré de courage et d'éloquence, joignit les mains, prit la parole, parla pendant un quart d'heure à Guillaume avec tant de chaleur et de sensibilité, que la situation changea. S'il s'était agi d'une affaire commerciale, le vieux négociant aurait eu des règles fixes pour prendre une résolution ; mais, jeté à mille lieues du commerce, sur la mer des sentiments, et sans boussole, il flotta irrésolu devant un événement si original, se disait-il. Entraîné par sa bonté naturelle, il battit un peu la campagne.

— Eh, diantre, Joseph, tu n'est pas sans savoir que j'ai eu mes deux enfants à dix ans de distance ! Mademoiselle Chevrel n'était pas belle, elle n'a cependant pas à se plaindre de moi. Fais donc comme moi. Enfin, ne pleure pas, es-tu bête ? Que veux-tu ? cela s'arrangera peut-être, nous verrons. Il y a toujours moyen de se tirer d'affaire. Nous autres hommes nous ne sommes pas toujours comme des Céladons pour nos femmes. Tu m'entends ? Madame Guillaume est dévote, et... Allons, sarpejeu, mon enfant, donne ce matin le bras à Augustine pour aller à la messe.

Royal-Biograph. — Un programme de gala cette semaine au Royal-Biograph. Deux vedettes : Pina Menichelli, l'inoubliable créatrice du « Fou », et Charlie Chaplin, dit Charlot, le roi du rire actuel. Au programme « Dorina », une merveilleuse comédie artistique dramatique en quatre parties. Dans « Charlot fait une cure », inimaginables trouvailles du désopilant Charlie Chaplin. Trois actualités locales : « Concours de bébés et Courses de trottinettes et la Fanfare municipale de la ville de Genève, à Lausanne, vues très réussies.

Kefol NEVRALGIE MIGRAINE BOITE 10 POUDRES Fr. 1.80 TOUTES PHARMACIES

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS